

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2021/018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU 03 JUIN 2021

Le président, M. HONORAT Guy constate :

A la première réunion le 03 Juin 2021 à 10h30 un total de 85 voix
Le quorum de 465 voix minimum n'est pas atteint ;

A la deuxième réunion le 03 juin 2021 à 11h00 un total de 106 voix
L'assemblée des propriétaires peut délibérer sans condition de quorum.

Le président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour de l'assemblée réunie en session extraordinaire
Election d'un membre titulaire sur le collège des taillades
Suite au décès d'un membre du comité syndical représentant la commune des Taillades, il convient de
procéder à l'élection d'un membre titulaire parmi les candidatures reçues.

Les candidats sont :

Mr FRANGIN Bernard – Mme GUILLAUME Martine – Mme PIOGGINI Bernadette – Mr RICHARD Jean-marie –
M. ADAMCZAK Patrice – Mme GUILLEN Marie-France – M. LE FAOU Michel – M. FLAMMANG - M. BERTOLINI
René

Après les présentations des candidats, le président demande à l'assemblée de propriétaires de procéder au
vote.

Délibération sur l'élection d'un membre sur la commune des Taillades

M. LE FAOU Michel	49 voix
Mme PIOGGINI Bernadette	17 voix
Me FRANGIN Bernard	16 voix
Mr BERTOLINI René	8 voix
Mme GUILLAUME Martine	7 voix
Mr ADAMCZAK Patrice	4 voix
Mme GUILLEN Marie-France	4 voix
Mr RICHARD Jean-marie	0 voix
Mr FLAMMANG Gérald	0 voix

Envoyé en préfecture le 09/07/2021

Reçu en préfecture le 09/07/2021

Affiché le

ID : 084-298401712-20210603-2021_018-DE

M. LE FAOU Michel est élu comme syndic titulaire sur la commune des taillades

Le résultat du vote est soumis à l'appréciation de monsieur le Préfet du Vaucluse pour approbation.

Je vous serai gré, Monsieur le Préfet, d'accorder toute votre attention à cette demande d'approbation, et
vous prie d'agréer, mes salutations distinguées.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF
Le Président
425, Chemin du Pérusier
Mr HONORAT GUY

